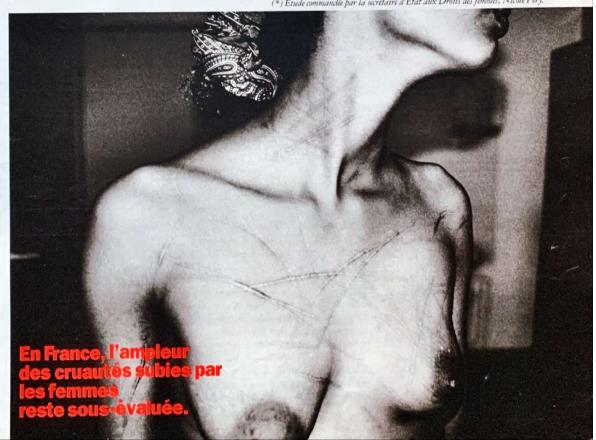
# Cogne et persiste

«Encore les femmes battues pour le 8 mars?» Oui, encore! Et Marie Claire ne lâchera pas l'affaire tant qu'en France, chaque mois, des femmes mourront sous les coups. Même si le sujet fâche. Agace certaines intellectuelles qui, en 2000, reprochaient à la première enquête nationale\* d'amalgamer les coups physiques et les agressions verbales. «Vous victimisez les femmes!» s'étaient-elles alarmées à l'annonce des 10% de violentées. Débats et tapages avaient fini par étouffer les cris des maltraitées. Mais ces cris, nous continuons de les entendre. Aussi, pour ce 8 mars, nous publions, avec Ipsos, un nouveau sondage. En séparant dans les intitulés l'injure ou le harcèlement, de l'agression physique. Et à la question: «Vous est-il arrivé que votre partenaire vous gifle ou vous frappe ou/et vous oblige à faire l'amour», 10 % persistent: «Oui, plusieurs fois.» Oui, une femme sur dix est bien victime. Espérons que ce chiffre honteux n'essuiera cette fois l'affront d'aucune polémique. Mais nous donnera la volonté d'agir vite et fort. Tina Kieffer

(\*) Etude commandée par la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, Nicole Péry.







10 % de femmes sont frappées ou contraintes à faire l'amour. Sans compter celles qui n'osent pas le dire.

âchoire décrochée», «fractures du nez, éclats de verre dans les seins, hématomes sur tout le corps», «la tête claquée contre les murs», «les phalanges de trois doigts arrachées», «déchirure de la rétine», chercheuse au CNRS. «cuir chevelu éclaté», «amputée des

d'horreurs n'est pas extraite d'un rapport d'Amnesty International sur un camp de torture dans un pays ravagé par la guerre, mais une chronique ordinaire de la violence conjugale en France, puisée dans les archives des associations par Marie-Victoire Louis

L'été dernier, vingt-neuf meurtres doigts, des orteils et du nez après avoir de femmes par leur conjoint ont été été brûlée au troisième degré par as- rapportés par l'AFP (1), un seul d'entre persion d'essence»... Cette litanie eux aura laissé une trace dans la mémoire collective. Celui de Chantal. l'épouse de l'ancien international de revolver le 7 août 2004.

24 décembre, dans un petit village de fois» que leur partenaire les gifle, les Moselle, Myriam, une anonyme comme frappe ou les oblige à faire l'amour tant d'autres, a été martyrisée, crâne et alors qu'elles le refusaient. Un chiffre pubis rasés, oreille sectionnée, avant d'autant plus alarmant que les résuld'être achevée à coups de marteau par tats sont très certainement en deçà de son époux. Combien de femmes sont- la réalité. Nous touchons à l'intimité elles ainsi massacrées dans l'indifférence dans ce qu'elle a de plus fort, nom-

générale, à moins qu'elles n'aient droit à une dépêche de l'AFP ou à un entrefilet dans la presse avant que le silence ne les ensevelisse une deuxième fois?

En France, aucun organisme n'est chargé de comptabiliser ces homicides. Postées en première ligne, les associations avancent le chiffre de 400 femmes qui, chaque année, meurent sous les coups de leur conjoint. Extrapolant d'après les rares enquêtes existantes, les autorités ramènent ce chiffre entre 60 et 88. Mais peut-on sans sourciller répertorier 2 800 suicidées et 6 000 décès de femmes à la suite d'une chute accidentelle dans la seule année 2000, sans jamais se poser la question de l'homicide camouflé? Tabou, déni ou indifférence, l'ampleur de la violence conjugale reste sous-évaluée en France. Marie Claire a donc lancé avec Ipsos une grande enquête auprès des Françaises pour déterminer quelle proportion de femmes subit aujourd'hui ce fléau, mais aussi quelle part d'entre elles l'a déià connu. Et comprendre leur perception de ce type de violences et les réactions qui pourraient être les leurs si jamais elles y étaient confrontées.

### DES HLM AUX QUARTIERS CHIC

fin d'éviter toute forme de cri-A tique sur la façon dont la violence conjugale a été évaluée et mesurée, Marie Claire et Ipsos ont choisi la définition la plus stricte: des comportements de violences physiques et/ou sexuelles qui se sont répétés dans le temps. Les résultats font froid dans rugby Marc Cécillon, tuée à coups de le dos: 10 % des femmes interrogées affirment qu'au cours de leur vie ac-Quatre mois plus tard, le tuelle ou passée, il est arrivé «plusieurs

# SONDAGE EXCLUSIF MARIE CLAIRE/IPSOS Des chiffres qui dénoncent une réalité effrayante

Au cours de votre vie, est-il déjà arrivé que votre partenaire vous gifle ou yous frappe ou/et yous oblige à faire l'amour alors que vous lui avez dit

	TOUTES
	LES FEMMES
Oui, plusieurs fois	10 %
Non	83 %
Ne se prononce pas	

Au cours de votre vie, vous est-il déjà arrivé de rencontrer les situations suivantes avec l'un de vos conjoints ou de vos partenaires?

■ Qu'il vous insulte violemment

	TOUTES	PEMMES
LES F	EMMES	AYANT
		DÉCLARÉ
		ÉTRE
		VICTIMES*
Oui, plusieurs fois	11 %	71 %
Oui, une fois	5%	6 %
• Non	83 %	23 %
<ul> <li>Ne se prononce pas.</li> </ul>	1%	0 %
D'avoir peur qu'il ne	vous frap	pe
ELECTRIC AND LOCAL DATE.		

Oui, une fois	%14	9
• Non84	%25	,
Ne se prononce pas1	%0	,
Qu'll vous surveille et cor	ntrôle vos fré-	

Oul, plusieurs fois		46 %
Oui, une fois		
• Non	85 %	46 %
Ne se prononce pas.	1%	0 %
■Qu'll vous gifie ou vo	us frappe	

Oul, plusieurs fois6	% 66	,
Oul, une fois		
• Non 90		
Ne se prononce pas0		

e vous iui avez uit n	c has ic an	uioii
oul, plusieurs fois	6 %	64 9
oul, une fols	4%	99
ion	89 %	27 9
le se prononce pas.	1%	09

## SONDAGE EXCLUSIF MARIE CLAIRE/IPSOS

Avez-vous déjà subi des violences conjugales qui vous ont laissée pendant un certain temps des traces physiques?

	FEMMES AYANT DÉCLARÉ ÊTRE VICTIMES*
• Oui	41 %
• Non	59 %

En général, lorsque cela s'est produit, quelle était la raison principale des coups?

FEMMES AYANT DÉCLARÉ ÊTRE VICTIMES ell avait bu • Une crise de lalousle... Une banale dispute conjugale ...... 34 % Une dispute concernant • Le refus de faire l'arnour avec lui ... 13 % Ne se prononce pas.... TOTAL SUPERIEUR A 100. PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

Personnellement, vous avez subi des violences...

PECLARÉ ETR	MMES AYAN
• Une fois avec un même	
partenaire	28 %
Plusieurs fois avec un	
même partenaire	35 %
Régulièrement avec	
un même partenaire	11 %
Avec plusieurs de	
vos partenaires successifs	4%
Ne se prononce pas	22 %

Si votre couple traversait une crise. et que l'homme que vous aimez se montrait violent avec vous. comment réagiriez-vous?

LES	FEMMES	DECLAR
		ETRI
		VICTIMES
le le quitterais et je		
orterais plainte	37 %	45 %
le le quitterais mais		
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		-

 J'essalerais d'arranger les choses pour sauver mon couple (discussion, consultation 

▶ breuses sont celles qui, apeurées ou souvent laissé des traces corporelles. honteuses, n'ont pas osé confier leur 47 % disent que leur partenaire s'est détresse aux enquêteurs. Mais il n'y a montré violent parce qu'il avait bu. pas que la maltraitance physique qui Mais ce n'est pas la seule raison, loin soit dévastatrice. Ainsi, nombreuses s'en faut. 39 % citent une crise de jasont les femmes qui déclarent avoir lousie, tandis que 34 % évoquent une déjà été violemment insultées par leur banale dispute qui dégénère. Les enpartenaire (16 %, dont 11 % plusieurs fants sont un motif invoqué par 18 % fois), avoir déjà craint qu'il ne les frap- des victimes et le refus de faire l'amour pe (15 %, dont 8 % plusieurs fois) ou par 13 %. La gravité des coups est parencore voir leurs fréquentations et fois telle qu'elle laisse des marques phyleurs sorties surveillées ou contrôlées siques pendant un certain temps sur (14 %, dont 9 % à plusieurs reprises). 41 % des femmes violentées.

S'il le fallait encore, notre enquête prouve que ni le statut social, ni le LE SYNDROME DE L'INFIRMIÈRE compte en banque n'ont jamais protégé des coups. Comme 11 % des ouvrières, 11 % des employées et 8 % des couple traversait une crise et que cadres disent connaître ou avoir connu l'homme qu'elles aiment se montrait ce type de violences physiques ou violent à leur encontre, elles le quittesexuelles. 7 % des victimes ont un ni-raient (62 %). Parmi elles, 37 % le yeau bac+3 (contre 12 % pour les non-feraient en portant plainte, randis que diplômées) et autant sont dans un fover 25 % partiraient sans engager de proavec les plus hautes tranches de revenus cédure. Reste que 34 % disent qu'elles (contre 12 % pour les plus modestes).

Ainsi la majorité des victimes ont conjugale. Lorsqu'on leur demande de tions suivantes: être insultées violemment (71 %) ou avoir un emploi du de rester avec un homme violent temps et des fréquentations contrôlés qu'elles aiment, seulement 19 % affir-(46 %). Certes, s'il ne s'agit pas de ment qu'aucun ne les ferait rester. mettre dans la même balance les coups Quant aux autres, la peur de ne plus et les insultes, il paraît évident que les voir leurs enfants est l'argument le humiliations et les pressions psycholoplus cité (34%), loin devant le fait que giques sont dévastatrices.

déjà été violentées, 46 % avouent que me malgré tout (11 %). Enfin, la peur cela leur est arrivé plusieurs fois avec de se retrouver sans ressources, tout un même partenaire, et 4 % avec plu- comme celle que leur partenaire les resieurs partenaires successifs.

### ALCOOL, JALOUSIE ET HÉMATOMES

est l'un des autres grands enseignements de notre sondage: les déjà été battues sont particulièrement causes qui déclenchent les agressions intéressantes. Si elles affirment plus sont nombreuses et ces violences ont fréquemment que les autres qu'elles

A priori, les Françaises dans leur majorité affirment que si leur resteraient pour essaver de sauver leur Le sondage confirme aussi la réali- couple. Mises en situation, les femmes té d'un certain continuum entre les se montrent toutefois beaucoup moins comportements des hommes violents. à l'aise pour partir en cas de violence «plusieurs fois» rencontré les situa- choisir parmi une batterie d'arguments celui qui les convaincrait le plus l'agression ne s'est produite qu'une Enfin, parmi les femmes ayant seule fois (16 %) ou que le couple s'aitrouve et les frappe à nouveau est mentionnée par respectivement 6 % et 4 % des femmes interrogées.

Les réactions des femmes qui ont

# **Conscientes que** derrière une première gifle, il y en aura forcément d'autres.

(71 % contre 62 % pour l'ensemble) et qu'elles porteraient plainte (45 % contre 37 % pour l'ensemble), il n'en demeure pas moins qu'une bonne part femmes, elles, connaissent la réalité de d'entre elles déclare qu'elles essaye- cette violence dévastatrice et parfois raient d'arranger les choses (29 % contre 34 % pour l'ensemble). La leur chair et 38 % connaissent une ou grande majorité trouve d'ailleurs des plusieurs victimes au sein de leur enmotifs qui pourraient les pousser à res- tourage. Rien de surprenant pour la ter. Et le fait que cela ne soit arrivé chercheuse Marie-Victoire Louis: «De qu'une seule fois est l'argument tous temps, les femmes ont parlé et ce, qu'elles citent le moins (seulement à leurs risques et périls. Depuis qua- 2. Lire «Libération» du 9 septembre 2004.

ce conjugale ne s'exerce jamais «qu'une seule fois» et que, dès lors que I'on recoit et que l'on accepte un coup, quitteraient leur conjoint violent il y a de fortes chances pour que le conjoint recommence.

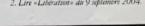
et nos politiciens peu mobilisés, les même mortelle. 10 % la vivent dans et d'enfances piétinées pour que notre

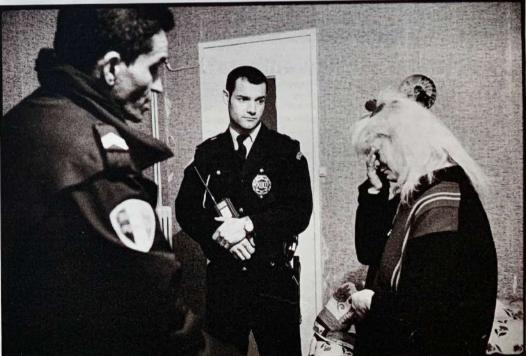
9 % contre 16 % pour l'ensemble). rante ans, les féministes dévoilent ces Sans doute sentent-elles que la violen- violences. Et quels que soient les chiffres avancés, on se heurte à l'autisme politique de la société française face à la violence masculine.»

«Le tabac tue», préviennent nos paquers de cigarettes. «Chaque jour, quin-Les statistiques ont beau être rares ze personnes sont victimes du non respect des feux», nous alerte la Sécurité routière... mais encore combien de femmes massacrées, de familles brisées société tout entière s'insurge?

### Catherine Durand

1. Coanteure de «Les Femmes, mais qu'est-ce qu'elles veulent?», sous la direction de Henry Lelièvre (éd. Complexe).









# Quel avenir pour les enfants?

Une mère morte, un père en prison... Parcours de ces jeunes laissés sur le carreau. Par Lili Réka.

thilde, ma nièce, a été assassinée à coups de couteau par son mari, sous les veux d'un de leurs enfants, raconte Thérèse. Celui qui l'a tuée était l'homme en qui elle avait le plus confiance et qui, me disait-elle autrefois, la rassurait.» La réalité est là, effrayante: chaque année, des femmes meurent sous les coups de leur conjoint... des mères dont les enfants se retrouvent violemment quasi orphelins.

«Ces enfants en danger sont aussitôt placés sous l'autorité du juge des enveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny. Le problème est de comprendre avec qui ils pourront grandir, qui saura les aider à dépasser les

n octobre dernier, Ma- épreuves qu'ils viennent de subir. Compte tenu des souffrances, il n'existe jamais de réponse simple.» Il arrive que, dans une même fratrie, un gamin supporte le choc et semble s'adapter à un placement dans l'une des branches familiales, alors que son frère ou sa sœur exige d'aller dans une famille d'accueil. «Mais la décision, quelle qu'elle soit, ne doit être définitive. C'est une dynamique qui s'adaptera aux évolutions de ces enfants avec, si nécessaire, l'intervention des services sociaux pour les soutenir ainsi que leur nouvel entourage.»

Ainsi, la fille de Mathilde a vu son fants, explique Jean-Pierre Rosencz- père tuer sa mère, et sa sœur aînée. voyant celui-ci s'enfuir en voiture, a tenté de le retenir. Après qu'ils eurent passé une nuit dans un service hospitalier de pédopsychiatrie, le juge des en-

fants les a placées provisoirement chez leur oncle maternel. Avec l'obligation d'un suivi pédopsychologique. «Ces enfants ressentent de la peur, une anxiété qui peut se traduire en inhibition, en violence ou en dépression», constate le docteur Roland Coutanceau, psychiatre. «Tous ont de terribles deuils à faire», explique le docteur Alain Bouregba\*, psychanalyste et directeur de la Fédération relais enfants-parents. Inscrit dans le réel, le deuil de leur mère est presque supportable.

Mais il leur faudra aussi faire le deuil de la relation affective à leur père: «Le contact réel avec le père incarcéré est un moven qui leur permet de se déprendre de l'image, dieu ou démon. qu'ils construisent autour de leur père meurtrier. Pour grandir, dépasser la haine, la violence ou la culpabilité, ces enfants privés de mère par leur père. doivent apprendre à vivre avec un géniteur, mais sans papa.» Lili Réka (\*) auteur des «Troubles de la perrentalité» (éd. Dunod)

# LES INITIATIVES QUI MARCHENT

# A Douai. la violence ne passe plus

Le défi: rééduquer des hommes violents. Dont 2.6 % seulement récidivent.

le voir ainsi la mine grise, les veux bouffis, l'air penaud, on se dit que l'on assiste là à une petite révolution. Appelons-le Etienne. Il a la quarantaine. Il boit et, quand il boit, il cogne. Plus exactement, et il l'illustre en tendant les bras devant lui, « Je fonce». Pour la énième fois, il a «foncé» sur sa femme et, ce coup-ci, elle a porté plainte.

C'est le directeur du service de contrôle judiciaire et d'enquêtes (SCJE), Bruno Willeron, qui l'affirme: «A Douai, il est moins bon d'être violent avec sa femme qu'ailleurs.» Et ce, dede la République, Luc Frémiot, qui a manifestement efficace (sur soixanteseize cas, deux récidives seulement en 2003) de lutte contre la violence conjugale, qu'ici on préfère appeler «violence domestique». Car quand les coups pleuvent, les femmes trinquent et les enfants aussi. Etienne a donc, dans un premier temps, été «extrait» du domicile conjugal et placé dans un fover où il est censé non seulement «prendre conscience» de ses actes, mais également faire des démarches auprès d'une association d'aide aux alcooliques. Il lui est bien entendu interdit de voir sa femme et même de lui téléphoner. En revanche, il doit venir «faire le point» auprès d'une technicienne socio-judiciaire, Gwénaelle Delannoy.

Le placement en fover dure deux semaines, et l'auteur des coups peut aussi, suivant la gravité des actes commis et un éventuel déni des faits («Je ne lui ai donné qu'une petite gifle»), être suivi d'un passage en correctionnelle. Dans le même temps, la victime, est reçue par un autre agent du service afin qu'elle aussi comprenne l'engrenage dans lequel tous deux sont entrés et le risque pris si elle ne fait rien et si son époux ne fait rien non plus.»

Pour Bruno Willeron, cette violence-là suit toujours le même chemin: «Il v a une phase de tensions faite de mots violents, d'insultes, parfois de bris d'obiets. On déchire la photo à laquelle on sait que son épouse tient. Puis vient la violence elle-même, les coups. Ensuite, ce que nous appelons le «transfert de culpabilité». La victime pense que son mari a raison, que c'est de sa faute. C'est alors qu'intervient l'embellie. Une véritable lune de miel où monsieur rapporte des fleurs à madame. C'est en général à ce puis 2001, à l'initiative d'un procureur moment-là que la victime retire sa plainte. Mais la violence reprend. Et mis en place un système original et plus ce processus se répète, plus la durée de la lune de miel est courte.» D'où la nécessité d'intervenir le plus en amont possible, y compris dans la phase de tensions. D'où également la nécessité de suivre le couple (le mari violent et sa victime) ensuite.

### L'ENVIE D'AIDER SON HOMME

u SCIE, on a donc imaginé des groupes de parole hebdomadaires en présence d'une psychologue. Emile y vient chaque semaine depuis qu'il a été condamné à trois mois de prison avec sursis et dixhuit mois de mise à l'épreuve. C'est un costaud dont on devine à la fois le désir de bien faire et le désarroi. Emile cherche du regard un soutien: «Je suis >

### SONDAGE EXCLUSIF MARIE CLAIRE/IPSOS

Parmi les arguments sulvants, quel est celui qui vous convaincrait de rester avec un homme que vous aimez et qui s'est montré violent avec vous? LES FEMMES

	VIC	TIMES*
La peur de ne plus voir vos enfants	.34 %	.29 %
Rien ne pourrait vous faire rester	19 %	.25 %
Le fait que ça n'est qu'arrivé qu'une fois	16%	9 %
Le fait que vous vous aimiez malgré tout	11 %	13 %
La peur de vous retroi sans ressources	uver	
· La peur qu'il vous retr		

Personnellement, connaissez-vous des femmes de votre entourage qui ont déjà subi ou subissent des violences conjugales physiques de la part de

frappe à nouveau.

Ne se prononce pas ... 10 %.

LES F	FMM		AYANT
		1000	DECLARE
			VICTIMES*
• Oui	38	94	
• Non			
Ne se prononce pas			

(\*) ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉES ICI COMME DES ÉTANT VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES LES FEMMES DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ -PLUSIEURS FOIS- GIFLÉES. FRAPPÉES ET/ OU CONTRAINTES DE FAIRE L'AMOUR ALORS QU'ELLES AVAIENT DIT NE PAS LE VOULOIR.

ondage exclusif losos/Marie Claire, réalisé par téléphone les 10 et 11 décembre et les 17 et 18 décembre 2004 auprès d'un échantillon représentatif de la population féminine de 992 femmes âgées de 18 ans et plus.



Retrouvez Anne-Cécile Bras sur RFI, vendredi 18 février à 15 h 40, dans son émission «Parlez-mol d'Elles», sur le

thème «Les solutions en Europe» (p. 110). Rediffusion samedi 19 février à 11 h 40 et lundi 21 à 14 h 40. Nouveau: l'emission nous donne aussi rendez-vous une fois par mois pour découvrir les sujets Société d'un Marie Claire à l'étranger (le samedi à 17 h 10, rediffusion le mardi à 14 h 40).

▶ menuisier. Ca fait des mois que je cherche du boulot. Sur cent lettres enponses... négatives.» Et puis il se lève: "Ma femme m'attend." Pour Gwénaelle Delannov, c'est presque un mystère, et en tout cas un constat: «On a un retour au domicile dans 70 % des cas. Il v a beaucoup d'amour malgré la violence. Et souvent, la victime a envie d'aider son homme, car doute partie de la cohorte. A la fin de l'entretien, tête baissée, il murmure: « le voudrais qu'elle me reprenne.» Un mot d'enfant? Edith Canestrier

# **Europe: des solutions radicales**

voyées, j'ai reçu seulement deux ré- Parce qu'une Européenne sur cinq subit au cours de sa vie des violences infligées par son compagnon. certains Etats membres de l'UE frappent fort.

re, en 1997, à mettre en place la mesure d'expulsion du domicile et d'éloignement du conjoint viochez ceux-là, il y en a beaucoup qui lent par la police. En Finlande, où 22 % dans l'enfance ont été mal aimés, bat- des femmes vivant en couple disent tus, manipulés.» Etienne fait sans avoir souffert de violences physiques ou sexuelles, une loi d'interdiction de visite (et d'approche dans la «zone de vie») de la victime a été votée en 1999. En Norvège et en Suède, où 7,5 % des

'Autriche a été la premiè- Une initiative radicale et exclusive. Tout comme ce récent projet de loi déposé par la députée d'extrême gauche Grudun Shyman instaurant une taxe sur les hommes, sur tous les hommes. Une sorre de délit de masculinité qui repose sur le raisonnement illogique que, puisque 1 % des Suédois battent leurs femmes, 100 % des hommes devraient être imposables. Autant dire que cette proposition est loin de faire l'unanimité dans le pays, comme dans notre rédaction.

> En Grande-Bretagne, une expérience est actuellement menée sur 120 délinquants sexuels et auteurs de violences sur leurs épouses. Equipés d'un bracelet placé sous détecteur GPS, ces derniers ne pourront plus reprendre le chemin de leur domicile conjugal.

prévoit l'éviction du conjoint violent, mais seulement si le couple était marié. Oue se passe-t-il pour les concubins, et

de victime à celui de sujet de droit.

conjugales

DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

MARIE CLAIRE: La lutte contre la vio-

lence conjugale relève de plusieurs mi-

nistères, la Santé, la Justice, l'Inté-

rieur... Le gouvernement vous a-t-il

NICOLE AMELINE: Il est au cœur de la

officiellement chargée de ce dossier?

mission de mon ministère, mais c'est

une prise de conscience plus générale et

une responsabilité partagée. Ainsi Do-

minique Perben a inséré une disposi-

tion sur l'éviction du conjoint violent

dans la loi sur le divorce. Dominique

de Villepin a intégré dans la loi sur l'ex-

pulsion des étrangers une disposition

contre les propos et les actes sexistes. Et

Nicolas Sarkozy a veillé dans la loi sur

l'immigration, à ce que l'on préserve les

droits des femmes immigrées victimes

de violences. On ne peut concevoir une

politique d'égalité sans un combat

contre les violences classiques et les dis-

criminations plus subtiles. La loi ré-

cente sur les propos sexistes et homo-

études sur la violence conjugale. La

nôtre révèle que 10 % des femmes en

des chiffres, montre qu'aujourd'hui les

femmes parlent plus et agissent. Le

tabou est levé. Notre rôle est d'aider

toutes ces femmes qui sortent de l'ano-

nymat. D'où notre plan global de lutte

contre les violences, «Dix mesures pour

l'autonomie des femmes». Ma volonté

est que nous passions très vite du stade

phobes en est l'illustration.

sont ou en ont été victimes...

NICOLE AMELINE. MINISTRE DE LA PARITÉ ET

"Le respect des femmes

s'apprend dès l'école."

concrètement, que fait une femme qui n'a pas les moyens de payer son loyer ou qui, fuyant son foyer, se retrouve à la rue?

N. A.: Si la victime porte plainte au pénal, le concubin violent pourra être évincé du domicile. Parlons d'abord de M. C.: En France, rares sont les celles qui doivent fuir. Dans leur grande majorité, elles ignorent vers qui se tourner. J'ai donc fait réaliser un guide pratique distribué dans les mairies, les N. A.: Votre étude, malgré la dureté commissariats et les pharmacies, qui donnera d'ici peu la liste des personnes compétentes pour que se mette en place une chaîne de solidarité. Comme ces femmes doivent se reloger, des instructions ont été données pour qu'elles soient prioritaires dans l'artribution des logements sociaux, même si elles ne disposent pas des ressources minimales requises. Et 1 800 places supplémen-M. C.: La nouvelle loi sur le divorce taires vont être créées dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale d'ici 2007. Pour elles, et aussi pour celles qui conservent leur domicile

mais qui n'ont plus les moyens de payer le lover, notre plan prévoit des aides financières. Enfin, pour celles qui auront été contraintes de quitter leur emploi et leur région pour fuir un conjoint violent, leur démission sera reconnue «légitime» pour qu'elles bénéficient d'une indemnisation par l'Assedic.

M. C.: Des bracelets électroniques sont actuellement testés sur des délinquants sexuels. Envisageriez-vous, comme cela se fait en Grande-Bretagne, d'étendre ce système aux hommes violents pour les empêcher d'approcher leur ancienne compagne?

N. A.: Je ne l'exclus pas. Nous travaillons sur un système de télé-assistance qui protégera les femmes en butte à un conjoint récidiviste.

M. C.: Alors qu'en Suède, la loi «liberté des femmes» s'attaque à toutes les violences faites aux femmes - prostitution, harcèlement sexuel, violence conjugale -, en France, la violence masculine reste taboue...

N. A.: La violence de notre société visà-vis des femmes est liée à notre culture et à nos textes de lois. Les Françaises sont loin d'avoir obtenu l'égalité. Les femmes continuent d'être «mal traitées» aussi bien dans la sphère privée que publique. C'est pour cela que nous ne négligeons pas non plus l'environnement culturel. Nous travaillons avec le Bureau de vérification de la publicité sur l'image de la femme dans la pub. car la mise en scène de la domination des femmes ruine nos efforts... Enfin, il faut miser sur l'éducation; le respect de l'autre s'acquiert dès l'école. Nous travaillons avec François Fillon pour que la mixité soit un véhicule de valeurs et pas seulement une coexistence plus ou moins pacifique. Nous avons encore beaucoup de progrès à faire, mais nous sommes dans une période de transformation de la société française.

Propos recueillis par Catherine Durand et Julia Nafilyan



En Suède, les femmes menacées de mort ont la possibilité de changer d'identité.

femmes seraient exposées aux coups, ces dernières bénéficient d'alarmes sous forme de parchs ou de téléphones mobiles reliés à la police, qui leur permettent, dans l'urgence, d'être localifemmes menacées de mort peuvent changer de domicile, de passeport et de permis de conduire. Bref, d'identité.

En Espagne, où entre 2002 et 2003, le nombre de femmes battues a augmenté de 34 %, une loi contre la «violence de genre» instaure l'aggravation des peines contre les agresseurs, la création de centres d'urgences pour les femmes maltraitées, une allocation d'aide aux victimes de 300 € mensuels pendant dix mois. une aide juridique gratuite - 400 postes de juges spécialisés créés -, une réforme de l'éducation ou encore une refonte du droit de la publicité. La municipalité de Madrid délivre gratuitement des «bracelets de protection contre les mauvais traitements». aux victimes placées sous la protecsées et secourues immédiatement. En tion de la justice. En cas d'alerte. Suède toujours, depuis 1991, les l'appel aboutit directement aux services d'urgences et une section spécialisée intervient.

Catherine Durand et Julia Nafilvan